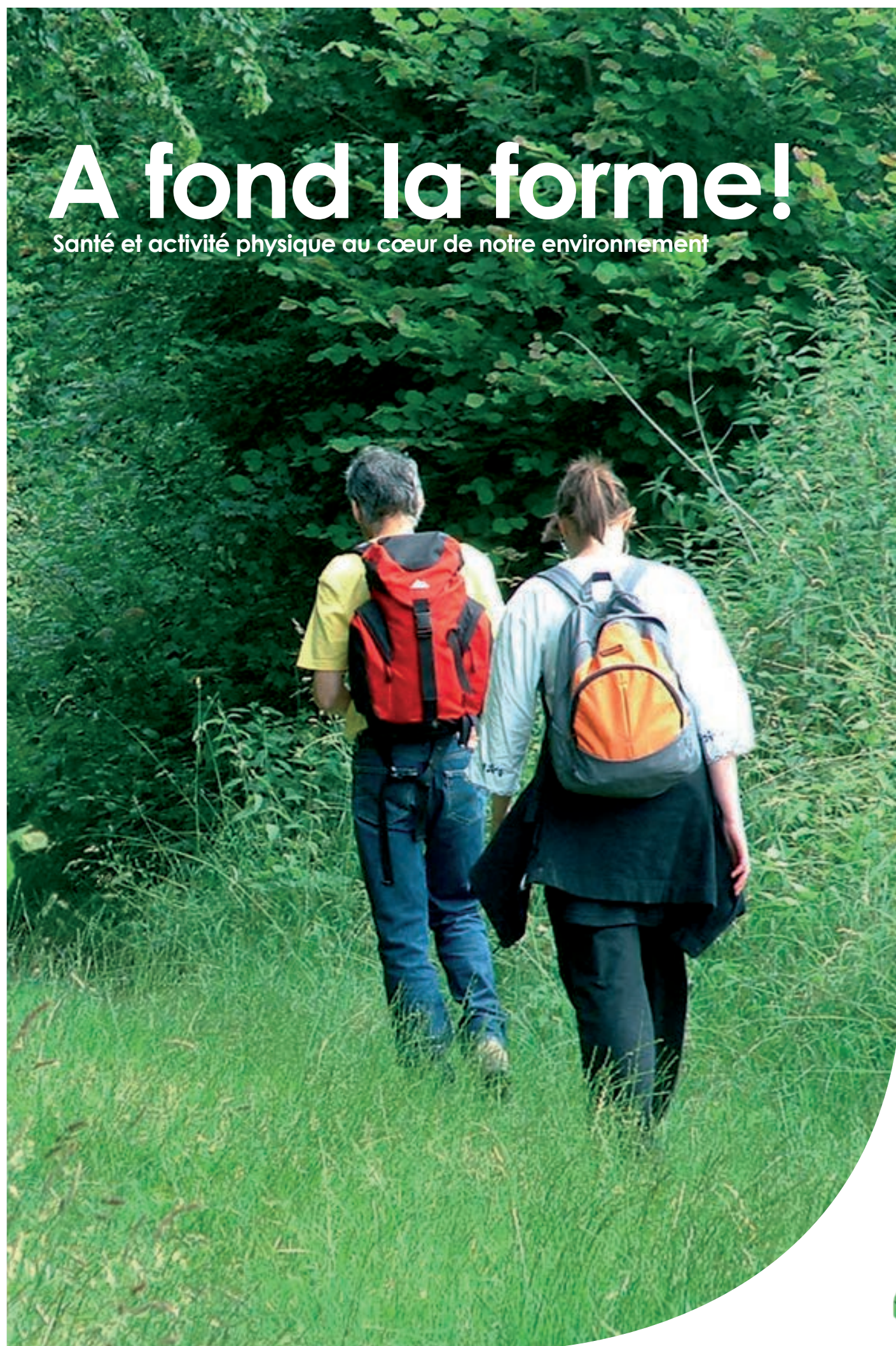




A fond la forme!

Santé et activité physique au cœur de notre environnement

Dès le début de l'année 2014, le Collège communal favorisera les initiatives liées aux cheminements doux dans l'ensemble des 8 villages de l'entité.

Nous le savons tous, avoir une meilleure santé passe par la pratique d'une activité physique régulière, en plein air, si possible.

La marche, la course, les promenades familiales, les balades à vélo, les trajets à pied ou sur 2 roues vers le boulot, les acti-

vités de loisirs... sont autant d'occasions de parcourir nos chemins et sentiers, le RAVel, les pistes cyclables tout en revisitant nos paysages au cours des saisons en maintenant notre capital santé.

Pistes cyclables, chemins et sentiers... nous avons de nombreux atouts à Genappe et nous avons décidé de les valoriser dans le but de vous inciter à prendre soin de votre santé, de maintenir votre

forme physique et de partager de bons moments en marchant, courant, roulant à vélo tout en parcourant notre territoire.

Cette année, la semaine de l'environnement sera d'ailleurs consacrée à la mise en valeur de notre patrimoine à travers ces cheminements doux et l'occasion d'inaugurer notre nouvelle voie lente entre Houtain-le-Val et Loupoigne.

(Voir page 4)

Des vœux
en veux-tu
en voilà !

en page 2

A 10 ans c'est
vraiment
DramAct'ic

en page 2

Un budget
en toute
transparence !

en page 6

Un nouveau
chef à
Genappe ?

en page 9

Un conseil
communal
enfants admis ?

en page 9

**Cadeau,
un pense-bête
pour vous aider
à mieux trier.**



Voir page 5

MR

Vœux du MR

Le Bourgmestre, Gérard Couronné, les membres du Collège, Marianne Janssens, Carine Messens, Stéphanie Bury, Hector Tubiermont, Vincent Girboux et Christophe Hayet et les membres du conseil communal et de l'action sociale vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

Ils vous invitent au «Drink du Nouvel An» qu'ils organisent le 19 janvier en collaboration avec le comité MR de Genappe.

Le président et les mandataires locaux seront heureux de vous y rencontrer à partir de 11h à Baisy-Thy, dans la salle communale située rue Chant des Oiseaux, 1.

2014, une année active et positive pour chacun d'entre vous!



Vœux du PS

Le PS souhaite aux habitants de Genappe une année solidaire où les plus démunis trouveront l'aide indispensable auprès des services locaux et forme le vœu que chacun repère dans la dynamique associative, l'énergie indispensable pour traverser une année où de nombreux changements modifieront notre quotidien.

Le président, Alain Mathieu 0496/54.90.60



Vœux du CDH

Benoît Huts, Gérard Bougnart et Yvon Simon, Conseillers communaux, Olivier Mainfroid, Conseiller au CPAS, La Présidente, Cécile d'Udekem d'Acoz et les Membres du Comité du CDH de Genappe, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014 et vous invitent à leur drink de Nouvel An le dimanche 19 janvier 2014 à 12h. En la salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles - 1472 Vieux Genappe

Conférence

«La Belgique en question»

A l'occasion de la sixième réforme de l'Etat, les Belges se posent une question existentielle: «La Belgique a-t-elle encore un sens?». Ils se posent aussi des questions essentielles, notamment sur l'avenir de la sécurité sociale.

Le CDH de Genappe vous convie à la conférence du Sénateur Francis Delpérée Le vendredi 21 février à 19h en la salle communale de Vieux-Genappe - Entrée gratuite, invitation à toutes et tous. -

Renseignements:

B. Huts 0474/79.76.96

G. Bougnart 0478/94.02.66



Appel à témoin.

Dans chaque numéro du Lothier roman paraît une photo tirée des collections du Cercle, dont le lieu, les personnages, les circonstances et/ou la date ne sont généralement pas connus. Le Journal de Genappe se fait désormais le relais de cet appel à témoin.

Voici la photo n° 10

En 1949, quelques couples ont fêté leurs 60 ans de mariage à Vieux-Genappe.

Parmi eux, se trouvent: Céline Mignolet (05/03/1869-13/08/1960) et Alfred Jacquet (26/10/1866-09/01/1951), au premier rang à gauche, ainsi que le bourgmestre Roger Pilloy. Pourraient être présents également, sans certitude, Victorienne Gérard (19/08/1866-12/07/1959) et Alfred Couronné (30/12/1865-19/12/1952) ainsi que Victor Gilot (13/06/1863) et Mathilde Taburiaux (19/02/1864).

Si vous reconnaissez quelqu'un ou savez que vos (arrière)-grands-parents ont fêté leur noces de diamant en 1949, merci d'envoyer un courriel à l'adresse marob@skynet.be ou de téléphoner au 067/77.33.24

Parution du Lothier Roman n° 3-4

Dans le courant du mois de décembre a paru le dernier Lothier roman de 2013. Il s'agit d'un numéro double, titré «Chez Mathilde, café». Le premier article est en effet consacré au Café Chez Mathilde, dont se souviennent nombre de Genappiens. Eric Tubiermont revient sur la vie de Mathilde, quelques anecdotes sur elle, sur son café, et nous présente également les objets retrouvés lors de la rénovation du bâtiment et actuellement conservés à la Maison de l'histoire. La présence, chez Mathilde, d'un gramophone, nous donne également le prétexte de présenter une de nos dernières acquisitions, un gramophone valise portable, modèle «Golf», licence Odeon, et datant des années 1930 à 1950 qui vient compléter une belle collection de disques de la même époque.

Un texte sur les Sobriquets d'Houtain-le-Val forme la deuxième partie de ce numéro. Vous y trouverez une belle liste de tous ces surnoms, souvent pit-

toresques, relevés par Christian Dubois, et interprétés par Alain Riquet et Léon Calbert. A côté de ces articles de fond, vous lirez également dans le Lothier roman une présentation du nouveau local consacré aux objets du patrimoine, un In Memoriam étendu pour deux membres qui ont joué un rôle important dans la vie du Cercle, les explications de la photo mystère n° 9, la photo mystère n° 10 (voir ci-dessus), le programme des activités de 2014 et la liste complète des publications du Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe.

Renseignements

Cercle d'histoire et d'archéologie de Genappe
avenue Eugène Philippe, 1a à 1473 Glabais.

Ouvert au public les mardis de 10h à 12h et le samedi de 14h à 16h.

Anne Davin 067/78.05.03

www.histoiregenappe.be

Théâtre à la fête

Cette année, la troupe de théâtre amateur «DramAct'ic» fête ses 10 ans! En une décennie, pas moins de huit spectacles ont été présentés au public de Genappe.

Pyjama pour six de Marc Camoletti en 2004, Du côté de chez l'autre d'Alan Ayckbourn en 2005, Sale attente de Frank Didier en 2006, Son cabaret en 2007, Le malade imaginaire de Molière en 2008, J'y croix pas de Noël Piercy en 2010, Le Père Noël est une ordure de la troupe du Splendid en 2012 et Feu d'artifice de Noël Piercy en 2013.

Depuis sa création, le principal objectif de la troupe n'a pas changé: permettre à son public de passer un bon moment de détente. Même si le genre théâtral reste la comédie ou le vaudeville, les comédiens tiennent à cœur de proposer des thèmes différents à chaque spectacle. Cet anniversaire est l'occasion de remercier toutes les personnes, famille et amis, qui œuvrent, souvent dans l'ombre, à la réussite de chacune des représentations.

Pour 2014, c'est la comédie écrite par Laurent Baffie en 2005, qui a été choisie par la troupe: Toc Toc.

maines toutes les dix minutes et celui qui effectue en permanences des calculs mentaux sur tout et n'importe quoi! L'assistante du Docteur pourra-t-elle gérer tout cela?

L'équipe Dramact'ic vous donne rendez-vous très vite sur scène... il ne vous faudra pas attendre 13 mois et demi pour les voir!

Renseignements

Toc Toc de Laurent Baffie

A la salle communale de Loupoigne (8€/pers.)

Les 7 et 8 février à 20h

Le 9 février à 15h

Infos & réservations: Marc Potvin au 0486/46.14.07

En visite au Parlamantarium

Le PAC de Genappe (Pacage) est heureux de vous inviter à une visite du Parlamantarium, le Centre des visiteurs du Parlement européen qui permet aux plus petits comme aux plus grands de découvrir l'institution qui les représente sous un angle original.

Notre visite se terminera à la cafétéria où nous rencontrerons un mandataire avec qui nous pourrions parler de ce que l'Europe nous apporte aujourd'hui.

La visite est prévue le samedi 25 janvier 2014. Rendez-vous à la gare d'Ottignies (possibilité de co-voiturage au départ de Genappe) à 9h15 et retour vers 16h.

Prix: train-entrée-repas de midi: 17€ pour les adultes et 10€ pour les moins de 12 ans. Merci de verser la somme sur le compte de Pacage: IBAN BE27-0682-4696-6673 avant le 20 janvier 2014. Inscription indispensable avant le 20 janvier 2014 auprès de Christine Gilain 0495-610107 ou 067/77.39.87.

www.pacage.be





Une expo à l'Espace B

«De l'une à l'autre»

Une exposition de deux artistes femmes. Deux langages plastiques très différents dans leurs techniques, mises en œuvre, préoccupations... Pour l'une comme pour l'autre, la lenteur comme une ode à la quête intérieure et à la méditation les relie.

Dans la peinture de Nancy Seulen tout se joue dans la transmutation, la saisie de l'instant, de l'objet, de la vibration, de toute chose fugitive l'espace d'un soupir entraperçue et miraculeusement apprivoisée pour nous être rendue.

Nancy Seulen (Bruxelles 1967- y vit et y travaille) s'est formée à l'académie de Bruxelles et d'Uccle en peinture et dessin. Elle enseigne la peinture à des enfants et à des adultes. Elle a principalement exposé à Bruxelles (Galerie ABC, La Vénérie, Fondation pour l'art belge...) à la Galerie Juvénal de Huy et à la Maison de la Culture de Namur. Sélectionnée pour le prix des arts en 2003 par la province du Brabant Wallon, pour le prix des Arts de Woluwé-Saint-Pierre en 2012, elle a également reçu le 1^{er} prix de la commune de Watermael-Boitsfort «Portraits d'ici» en 2002. Le prix Jos Albert vient de lui être décerné en 2013. Ses œuvres ont été acquises par les communes de Watermael-Boitsfort et Schaerbeek, la Fédération Wallonie Bruxelles et le Musée de Louvain-La-Neuve et font le bonheur de nombreux collectionneurs.

Martine Canneel glane au fil du quotidien les éléments les plus divers, fruits desséchés de la nature, coquillages et résidus industriels, les sauve de la destruction ou de l'oubli, les sublimant en leur donnant une seconde existence. Amalgamés, compressés, fusionnés, polis inlassablement jusqu'à l'obtention de formes oblongues. Ce travail d'une grande cohésion nous relie tous dans une unité nourrie de sens qui va au-delà du simple aspect esthétique! Pour qui le veut, un précepte philoso-

phique symbolique lié au lingam bouddhique.

Martine Canneel (Bruxelles 1936 - vit à Sidney depuis plus de 30 ans). Peintre et sculpteur. En Australie, elle découvre la tradition aborigène si semblable à sa propre manière de penser. Exaltée par les grands espaces lumineux, elle travaillera désormais avec plus de liberté et spontanéité. L'artiste a participé depuis 1969 à de nombreuses expositions personnelles et collectives tant en Belgique (Galerie Artiscope, Artespace, de Buck...) qu'à l'étranger (Australie, Allemagne, Italie...). Elle a eu plusieurs commandes pour intégrer ses œuvres dans des lieux privés ou publics (Bruxelles, Sydney, Melbourne,...). Aujourd'hui, ses œuvres se trouvent dans de nombreuses collections privées et publiques de son pays d'adoption. Son lieu de vie éloigné empêche son travail d'être plus souvent montré. Un retour belge donc bien justifié et attendu!

Renseignements

«De l'une à l'autre»

Dessins et peintures de Nancy Seulen

Sculptures de Martine Canneel

Du 18 janvier au 2 février 2014

Espace B, Haute Rue, 33A à 1473

Glabais. Samedi et dimanche

de 14 à 18h ou sur rendez-vous

067.79.08.11 www.espaceb.be



Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs
Travail
sérieux et soigné

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.gilson-andre.axa-banque.be

www.assurancesgilson.be

CBFA : 014169 AcB



Services bancaires

Le mot du Bourgmestre



L'année 2014 a débuté sous les meilleurs auspices en ce qui concerne la réhabilitation d'une partie du site de la sucrerie. En effet, le 6 janvier, les membres du Conseil communal et la presse ont pu assister à la présentation du projet retenu par la Région wallonne suite à un appel à projet auquel quatre promoteurs avaient répondu.

Rappelez-vous, il y a tout juste dix ans, nous apprenions avec émotion la fermeture irrévocable de la sucrerie installée au centre de Genappe.

Après l'achat de l'ensemble de la propriété de la Sucrerie Tirlemontoise (145ha) par la Région wallonne en 2008, la SARSI (Groupe Nivelinvest) a été chargée de la gestion du dossier de réhabilitation du site. L'étude de faisabilité urbanistique et d'aménagement d'un éco-quartier a été confiée à l'association momentanée ABR-Alpha-ville, STATEC et Haumont. Le comité d'accompagnement chargé du suivi du dossier s'est réuni à 13 reprises et, début 2012 a donné son accord sur le rapport final qui a défini le scénario suivant : 66 ha en zone naturelle, 12 ha en zone d'habitat, 18 ha réservés à l'activité économique, le solde allant à l'agriculture.

Sur les 12 ha destinés à l'habitat, 8 ha sont concernés par le projet présenté aujourd'hui. Cette zone située le long du Pavé Saint-Joseph accueillera un éco-quartier baptisé « I-Dyle » qui sera mis en œuvre par un consortium composé de MATEXI et de VProject. Il sera articulé autour d'une voie piétonne permettant de relier la Drève Notre Dame de Foy au RAVel, faisant la part belle au mode de déplacement doux. Au terme des 3 phases de développement, de 2016 à 2021, 291 logements seront créés (161 maisons et 130 appartements) mais également un grand espace vert partagé, une crèche, une salle de quartier, deux plaines de jeux, un espace multisports, un parcours santé... faisant de ce nouveau quartier un lieu résolument familial et convivial.

Pour découvrir l'ensemble du projet, je vous invite à participer à la réunion d'information du Projet I-Dyle organisée le 21 janvier 2014 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville en présence des partenaires du projet.

Avant cela, il me reste à vous souhaiter tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Gérard Couronné
Bourgmestre

Invitation : Réhabilitation du site de la sucrerie

Le projet I-Dyle fera l'objet d'une réunion d'information à destination des habitants de Genappe, le 21 janvier 2014 à 19 h 30 dans les locaux de l'administration communale en présence des partenaires du projet.





Envie d'un job pour les vacances ?



Tu as la tête pleine d'imagination, l'esprit d'équipe et tu aimerais animer un groupe d'enfants durant les vacances scolaires...

La Ville de Genappe recrute des coordinateurs et des animateurs pour les plaines de vacances.

Plaine de printemps: du 7 au 19 avril - Plaine d'été du 1^{er} juillet au 14 août.

- Coordinateur(trice): Etre titulaire du titre de coordinateur de Centre de Vacances.
- Animateur(trice): Etre titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation; d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Alors envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Nos barèmes:

- Animateur sans formation: 45€/jour
- Animateur en formation: 50€/jour
- Animateur breveté ou assimilé: 60€/jour
- Coordinateur: 70€/jour

Formation d'animateur de Centres de Vacances

Cette formation s'adresse à toute personne âgée de 16 ans minimum, désireuse de travailler dans les plaines de vacances, camp ou séjours de vacances.

Elle vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2,5 à 12 ans. Elle débouche, à l'issue du parcours, sur l'obtention d'un brevet homologué par le Ministère de la Fédération wallonie-Bruxelles.

La Ville soutient les jeunes de l'entité dans leur démarche! Elle s'engage à supporter 50% des frais d'inscription et vous propose d'effectuer vos stages pratiques durant les plaines qu'elle organise. Le premier module de formation, résidentiel, se déroule durant les congés de Carnaval du lundi 3 au vendredi 7 mars 2014.

Renseignement et inscription:

Echevine, Stéphanie Bury:
0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be
Service Affaires Générales:
Chantal Sablon: 067/79.42.44
chantal.sablon@genappe.be

SANTÉ

A fond la forme!

(Suite de la page 1)

Tout au long de l'année, des activités vous seront proposées.

A titre d'exemple, citons les promenades familiales qui seront organisées avec la collaboration de l'association de «Chemins 141». (voir article ci-dessous)

La première d'entre elles est d'ailleurs déjà fixée. Elle aura lieu le dimanche 26 janvier et nous permettra de découvrir Loupoigne et Houtain-le-Val.

En février, la marche ADEPS du Syndicat d'Initiative réunira plus de 1000 marcheurs, joignez-vous à eux! Au printemps, le «Cross de Bousval» dont la réputation n'est plus à faire rassemblera de nombreux sportifs.

A partir du mois de mars, une nouvelle équipe «Je cours pour ma forme» sera lancée et les genappiens invités à la rejoindre! Cette activité sera organisée dans le cadre du PCS (Plan de

Cohésion Sociale) et de l'Echevinat des sports.

Le PCS souhaite également former une équipe «Genappe, ma commune nature» qui participerait à l'événement annuel «Relais pour la Vie» le 18 mai prochain au stade Gaston Reiff à Braine-l'Alleud. N'oublions pas toutes les activités organisées depuis plusieurs années pour nos seniors et qui rencontrent toujours plus de succès: Les marches du lundi, la

marche nordique... ou encore les balades en VTT, en vélo ou les promenades plus familiales organisées par les associations.

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges! Toutes ces initiatives peu coûteuses pour les participants invitent à la convivialité et ont le mérite de nous maintenir en bonne santé tout en découvrant et en appréciant notre superbe environnement rural.

Nos villages à pied?



Commençons par découvrir Houtain-le-Val le 26 janvier 2014

De tout temps, nos villages ont été parcourus à pied. En témoignent ces nombreux sentiers et chemins, parfois très longs et dont les noms reflètent bien souvent leur usage ou leur destination, proche ou lointaine. Parfois, l'origine de ces noms reste mystérieuse. Appelés «voiries de communication vicinale», ils furent

répertoriés, au milieu du 19^e siècle, dans chaque village, au sein d'un atlas ayant encore force de loi. Ces voiries portent chacune un numéro et un nom officiels encore en usage aujourd'hui.

L'association Chemins 141 de Genappe s'est donnée pour mission de valoriser et de faire connaître ces nombreux sentiers. Elle s'est créée en même temps que le projet de réhabilitation de

l'ancienne voie de chemin de fer Ottignies-Manage, la ligne 141, et regroupe trois membres: le Syndicat d'Initiative de Genappe, Environnement-Dyle et les Amis de Bousval. Son but est de préserver un maillage de chemins et sentiers pour favoriser la mobilité douce. Ce réseau de chemins et sentiers recouvre nos campagnes et villages. Il aide à la mise en valeur des paysages et du patrimoine, fermes, châteaux, fontaines, chapelles, anciennes industries... En collaboration avec la Ville de Genappe, la signalisation des chemins et sentiers de l'entité a récemment pris son envol et progresse résolument.

En cette année 2014, la ville de Genappe et l'association Chemins 141 vous invitent à une pro-

menade mensuelle et familiale au travers de nos villages. Elle durera deux heures et vous fera découvrir des sentiers parfois méconnus, mais accessibles à tous (sauf peut-être parfois aux poussettes). La première promenade aura lieu ce dimanche 26 janvier. Venez nombreux découvrir nos lieux de vie d'aujourd'hui à préserver pour demain. Equipez-vous de chaussures de marche ou de bottes.

Renseignements

Dimanche 26 janvier 2014 à 14 h
Organisation: Ville de Genappe et Chemins 141
Rendez-vous en face du château de Houtain-le-Val, rue de Nivelles (N93)
Infos: C. Wibo 010/61.50.70

Colette Wibo

URBANISME

Où en est le schéma de structure?

Une exposition et une séance d'information

A l'issue de la première phase du schéma de structure communal portant sur l'analyse de la situation existante, Le Collège communal, annonce la tenue d'une exposition de ce diagnostic du 10 au 17 janvier 2014, dans la salle du Conseil communal de l'Espace 2000.

Qu'est-ce qu'un schéma de structure?

En tant qu'habitant de Genappe vous partagez probablement avec nous le même constat. Le territoire de notre commune se transforme de plus en plus rapidement du fait d'actes d'aménagement posés tant par les particuliers que par les pouvoirs publics.

L'autorité communale joue un rôle important dans cette évolution que ce soit de manière directe en effectuant des travaux ou en réalisant des équipements publics ou de manière indirecte en délivrant des permis ou en suscitant des initiatives.

Pour encadrer ces changements et assurer la cohérence des multiples décisions prises quotidiennement, la Ville de Genappe a décidé de se doter d'un schéma de structure qui précise ce que nous souhaitons pour l'avenir de notre territoire.

Il trace les grands principes que la Ville entend respecter et faire respecter en matière d'aménagement du territoire ou lorsqu'elle délivre un permis d'urbanisme. Il n'a pas de valeur réglementaire,

contrairement à un plan ou à un règlement. A valeur indicative, il constitue néanmoins une ligne de conduite forte à laquelle l'autorité communale doit se conformer. En élaborant ce document, l'autorité communale s'engage vis-à-vis de sa population à mettre en œuvre un projet de développement territorial cohérent et durable.

A quoi sert-il?

Le Schéma de Structure Communal est un outil d'aménagement du territoire, défini par le CWATUPE, qui vise à encadrer les modes d'occupation du territoire.

Il met en place un cadre de référence approuvé par le Conseil communal qui doit permettre à la Ville de Genappe de:

1. structurer et d'aménager son territoire dans une vision globale;
2. disposer d'un outil de gestion pouvant servir de guide lors de l'examen des permis d'urbanisme et d'urbanisation et comme support à la prise de décision en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de mobilité. Il comprend notamment un schéma des affectations qui précise le contenu du plan de secteur et traduit graphiquement les options d'aménagement.

En quoi cela concerne la population?

Lors de la soirée d'information, nous avons abordé avec l'auteur de projet plusieurs questions trai-

tées par le schéma de structure qui vous concernent directement. Citons sans être exhaustif:

- L'évolution attendue de la population et ses conséquences à l'échelle communale;
- Les besoins en logements et les formes d'urbanisation;
- Les potentialités foncières offertes par le territoire;

- Les réseaux et les modes de déplacements;
- Les caractéristiques écologiques et environnementales de la question.

... Nous vous attendons nombreux, jusqu'au 17 janvier à l'Hôtel de Ville pour découvrir notre exposition.



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

Ferme pédagogique de la Vallée

Quand agriculture rime avec nature et aventure!

Un anniversaire à la ferme?

Une activité le mercredi après-midi?

Un stage pendant les congés scolaires?

Pour vos enfants à partir de 3 ans ou en famille.



Françoise Bodart-Sneessens

0475 35 14 25

www.fermedelavallee.be

1, Chemin de la Fontaine 1472 Vieux-Genappe

ENQUÊTE

Un marché de produits de notre terroir?

Voici des années que deux marchés hebdomadaires se tiennent dans le centre de Genappe, les vendredis et samedis matins, sur la Grand-Place et à hauteur de l'ancien passage à niveau de Genappe. S'ils «persistent», c'est grâce à la collaboration de quelques dévoués vendeurs et artisans dont la qualité des produits continue à attirer une clientèle fidèle à une tradition dont il n'est, hélas, pas évident d'assurer la pérennité. Et ce, pour une multitude de raisons à propos desquelles chacun a son idée...

Ceci étant précisé, il ne faut pas éluder le fait que plusieurs activités mises sur pied durant l'année par le Syndicat d'Initiative de Genappe dans le but de mettre en valeur les produits de nombreux artisans de notre commune, rencontrent à chaque fois un succès non seulement plaisant mais aussi important dans le cadre de la promotion de produits locaux de qualité. C'est pourquoi, une question s'impose: *l'organisation régulière d'un marché de produits de notre terroir serait-elle attrayante et intéresserait-elle les habitant(e)s de Genappe et de la région?*

Nous vous posons tout simplement la question!

Il ne faut en effet pas perdre de vue le fait que l'organisation d'un marché dit du terroir représente un investissement dans lequel notre population doit trouver de l'intérêt et du bien-être. Nous vous invitons donc à nous faire connaître votre point de vue à ce sujet tout comme nous interrogeons parallèlement les producteurs locaux à propos de leur collaboration à cette organisation.

Les questions à propos desquelles nous souhaitons avoir votre avis sont multiples. Elles ont trait notamment à l'opportunité de l'organisation d'un «marché du terroir» à Genappe, à sa périodicité, à sa fréquence, à son

jour de la semaine, à son horaire, à l'endroit ou aux endroits le plus attrayants pour l'organiser, à son «cadre général», aux types de produits qu'il serait opportun de proposer ... D'autres questions peuvent encore venir à l'esprit de certaines personnes intéressées par le projet. Nous les écouterons bien volontiers!



Pour nous faire connaître vos réponses, je vous suggère de le faire par l'intermédiaire du Syndicat d'Initiative de Genappe dont le bureau est ouvert du mardi au samedi de 9 à 13 heures au 38 de la Rue de Bruxelles à 1470 Genappe (téléphone et fax n° 067/77.23.43). Et ce, verbalement, par écrit, par courrier, par voie téléphonique ou en envoyant un message sur le site internet du Syndicat d'Initiative (info@sigenappe.be).

L'intérêt que vous apporterez à nous répondre (si possible avant le 28 février 2014), sera bien sûr déterminant pour l'avenir de ce projet. Moi-même et le Syndicat d'Initiative vous remercions à l'avance pour votre bonne volonté à nous transmettre vos avis qui nous permettront prioritairement de prendre les décisions utiles et pratiques quant à l'éventuelle mise sur pied d'un «marché du terroir» à Genappe. Au plaisir aussi de vous rencontrer à ce sujet!

Carine Messens
Echevine du Commerce



ENVIRONNEMENT

Calendrier, des collectes de déchets

Collecte des déchets ménagers

Vos rendez-vous pour les collectes ménagères ne changent pas pour l'année 2014. Vos sacs blancs seront enlevés:

- Le mercredi à Baisy-Thy et Bousval.
- Le jeudi à Houtain-le-Val, Loupoigne, Vieux-Genappe et Chaussée de Bruxelles à Glabais.
- Le vendredi à Genappe, Glabais et Ways.

Si vous constatez un oubli, un problème de ramassage ou souhaitez poser des questions contactez l'opérateur désigné: Il s'agit l'IBW. Formez le 0800/49.057 c'est gratuit ou envoyez un message à: valmat@ibw.be.

En cas de jours fériés, la collecte sera comme toujours reportée au lendemain.

Modalités de collecte:

- Les collectes commencent dès 6h du matin. Prière de sortir vos déchets la veille à partir de 18h.
- Placez-les à un endroit bien visible pour les collecteurs.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'IBW au plus tard le lendemain.
- Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, placez vos déchets à un endroit accessible.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Collecte des encombrants:

Pour vous débarrasser de vos encombrants, soit vous vous rendez au parc à conteneurs, soit vous faites appel au service d'enlèvement à la demande de l'Intercommunale IBW.

1. Prix pour la collecte à la demande: varie de la gratuité

à 5€/m³ (en fonction de la fraction d'encombrants réutilisables à enlever) avec un maximum de 3m³.

2. Filière d'évacuation qualitative: Grâce à la collaboration mise en place entre la Ville, l'IBW et la Ressourcerie de la Dyle les encombrants qui ne sont pas ultimes c'est-à-dire qui sont soit réutilisables soit valorisables seront emportés mais pas jetés. Ils seront confiés à la Ressourcerie de la Dyle qui en assurera l'enlèvement et la valorisation. Ceux-ci seront exposés et vendus dans leurs magasins dont une antenne à ouvert ses portes en septembre 2012 à Genappe (Rue de Glabais, 14). Pour plus d'informations sur les missions de la Ressourcerie, visitez leur site <http://www.redyle.be>.

Vous voulez faire appel au service d'enlèvement?

1. Appelez la Ressourcerie au: 067/68.55.10. L'appel sera enregistré (coordonnées, types de déchets, volume,...) et un rendez-

vous sera fixé dans les semaines qui suivent.

2. Triez et sortez vos encombrants pour l'heure fixée. Il est conseillé de les sortir le jour-même pour éviter tout dépôt sauvage. Les personnes devront être présentes lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement comptant et de signer un bon d'enlèvement. En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé!

Sachez que vous pouvez également déposer GRATUITEMENT vos encombrants valorisables ou réutilisables directement à la Ressourcerie de la Dyle.

Collecte des sapins de Noël:

Date: Lundi 13 janvier 2014
Consignes de collecte: seuls les sapins naturels seront présentés à la collecte et ne pourront en aucun cas être emballés. En outre, toute décoration, les pots, les croix en bois et les clous doivent avoir été préalablement enlevés.

Marianne Janssens
Echevine



LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval

010/61.19.27
0475/33.11.81

L'essentielle
Institut de beauté et pédicurie médicale

NE PAS OUBLIER !

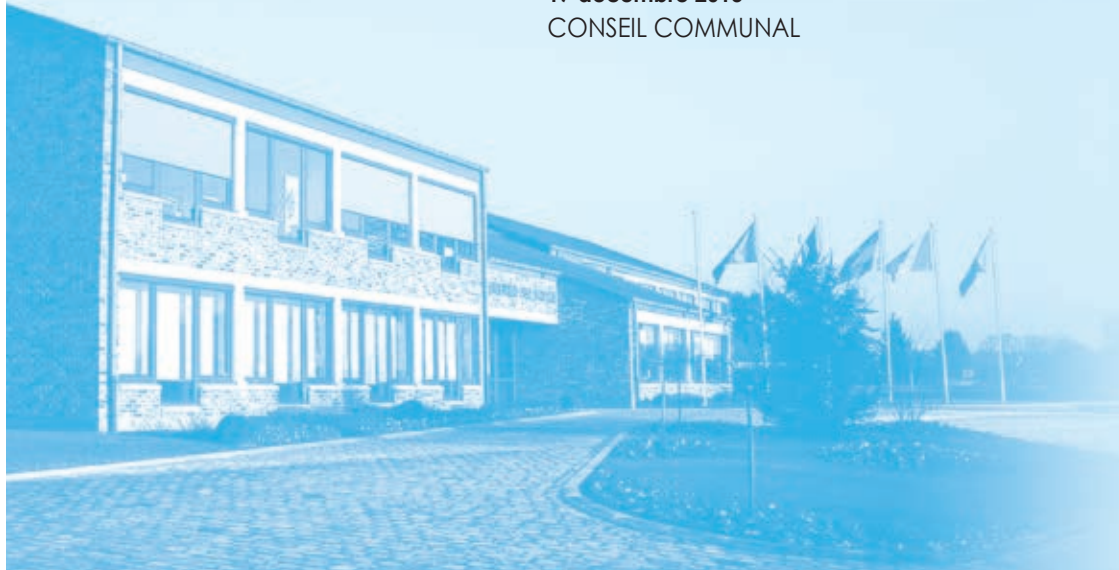
2014	PMC	Papier
Janvier	10-24	17
Février	7-21	14
Mars	7-21	14
Avril	4-18	11
Mai	2-16-30	9
Juin	13-27	6
Juillet	11-25	4
Août	8-22	1-29
Septembre	5-19	26
Octobre	3-17-31	24
Novembre	14-28	21
Décembre	12-26	19



Je trie

Principales décisions

17 décembre 2013
CONSEIL COMMUNAL



Commission communale

- Désignation de Monsieur Michaël Rouffange à la Commission communale mixte «Agriculture» comme délégué de la majorité.

Tarification des activités de la Commission communale des seniors pour l'année 2014

- Thés dansants les dimanches 16 février et 23 novembre 2014.
- Repas dansant le 9 octobre 2014.
- Vente de boissons lors d'activités organisées dans les locaux communaux.

Plan de cohésion sociale

- Reconduction de la convention avec l'AMO à l'Uche pour les années 2014, 2015 et 2016.
- L'AMO A l'Uche est active sur le territoire communal depuis 2004. Ses actions font partie intégrante du Plan de Cohésion Sociale au travers de l'axe 4: « Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Budget Communal exercice 2014

- Approbation du budget communal, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2014 (Voir article)
- Affectation du boni au financement d'une partie des dépenses du service extraordi-

naire au budget 2014.

- Fixation du montant de la dotation communale à la zone de police Nivelles/Genappe. Montant prévu: 1.287.998€.

Budget communal exercice 2013

- Prise d'acte de l'arrêté d'approbation du Collège Provincial du 6 novembre 2013 relatif à la modification budgétaire n°2

Fabrique d'église

- Approbation du budget 2013 de la Fabrique d'église de Genappe après correction, Montant des recettes: à 23.409,82€ - Montant des dépenses 23.409,82€. Ce budget prévoit un subside ordinaire de 16.498,41€.
- Approbation du budget 2014 de la Fabrique d'église de Loupoigne. Montant des recettes: 21.532€. Montant des dépenses: 21.532€. Le budget est donc équilibré. Ce budget prévoit un subside ordinaire de 7.798,28€.
- Modification du règlement de la taxe sur la délivrance de cartes d'identité électroniques délivrées aux citoyens belges et des documents de séjour pour étrangers relatif au coût réclamé par le Service Public Fédéral Intérieur.
- Vérification de la caisse du

Receveur communal - 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} trimestres 2013.

Travaux

- Marché de fournitures pour la réfection des grilles d'accès à l'Espace 2000. Le montant approuvé est de 1.984€

Patrimoine

- Approbation de la Convention à passer entre la Ville de Genappe et la S.A. Strudelimo relative au Sentier vicinal n° 75 à Bousval

Affaires générales

- Prise d'acte du rapport de synthèse sur la situation de l'Administration et des Affaires communales pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013. Ce rapport est accessible au public sur le site communal <http://www.genappe.be>
- Accord sur le montant de la participation aux frais de la journée festive pour les enfants de 4 à 12 ans à la salle omnisport de Genappe du 22 décembre 2013.
- Prise d'acte du Plan d'action annuel 2013-2014 de la coordination de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et soutien de l'accueil extrascolaire.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicourt.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) Place aux enfants - Plaines de vacances Tourisme Relations internationales (jumelage) Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64 02 21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Investissement Budget 2014

Le budget communal pour l'année 2014 a été approuvé par le Conseil communal en séance du 17 décembre 2013.

Ce budget comporte deux parties distinctes, le budget ordinaire d'une part et le budget extraordinaire de l'autre. Ce dernier prévoit tous les investissements planifiés en 2014.

Le budget ordinaire, qui est en fait le budget de fonctionnement présente un boni de 476.604€ à l'exercice propre et un boni global tous exercices confondus de 4.390.421€ tout en conservant une fiscalité inchangée depuis plusieurs années!

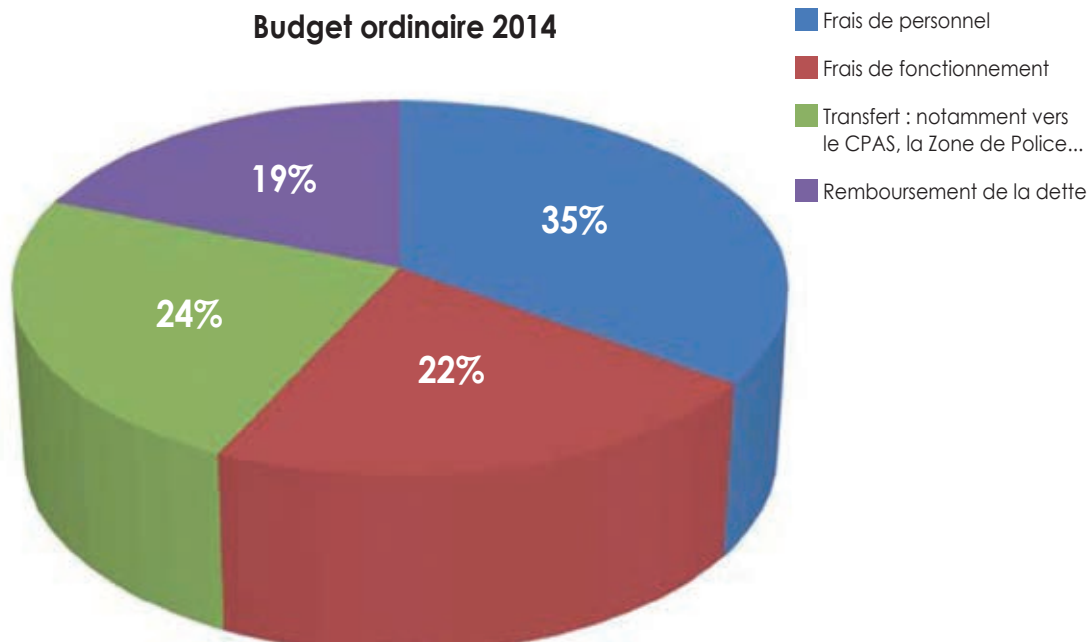
La ventilation des dépenses du service ordinaire se décompose de la manière suivante:
Frais de personnel: 35%

Frais de fonctionnement: 22%
Transfert: 24%, notamment vers le CPAS et la Zone de Police
Remboursement de la dette: 19%

Les investissements budgétisés se chiffrent à 5.015.451€ avec pour objectif le nécessaire entretien de plus de 400 km de voiries ainsi que la réalisation de travaux visant la sécurité, l'hygiène publique, les installations sportives, la culture, l'enseignement sans oublier les indispensables travaux liés aux nombreux bâtiments du patrimoine communal avec un effort tout particulier sur les travaux économiseurs d'énergie.

En page 7 découvrez, la liste des investissements planifiés cette année.

Budget ordinaire 2014



Investissement

Budget 2014

Administration générale	Crédit
Investissements	prévu :
Acquisition de matériel informatique	1.500€
Matériel de bureau	1.000€
Installation de stores occultant dans la salle du Collège	2.900€
Travaux de maintenance de l'Hôtel de Ville	30.000€
Installation d'une télégestion individualisée du chauffage des bureaux de l'Hôtel de Ville	40.000€
Remplacement du système d'alarme de l'Hôtel de Ville	12.500€
Confection d'urnes et d'isoloirs pour les prochaines élections	5.000€
Réserve pour l'acquisition de matériel informatique pour les différents services de l'administration générale	11.000€
Patrimoine	
Travaux de rénovation complète de l'immeuble sis 38 rue de Bruxelles à Genappe	600.000€
Petites interventions de maintenance diverses	15.000€
Remplacement des extincteurs déclassés lors de l'entretien annuel	2.000€
Installation de double vitrage pour les préfabriqués Académie-Bibliothèque-Cesep de l'Espace 2000	100.000€
Remplacement des châssis à la salle Saint Roch à Baisy-Thy 2 ^{ème} phase	3.000€
Mise en conformité des alarmes anti intrusion et incendie de différents bâtiments communaux.	40.000€
Mise en conformité des installations électriques de différents bâtiments communaux	10.000€
Entretien du petit patrimoine populaire	10.000€
Bardage de la façade arrière de la conciergerie	6.000€
Placement de double vitrage aux préfabriqués MCAE et maison de l'emploi de l'Espace 2000	30.000€
Acquisition de signalisation et de matériel de sécurité (pictogrammes, éclairage de secours ...)	1.000€
Réparations localisées urgentes de toiture de différents bâtiments communaux	10.000€
Remplacement de la porte de la chaufferie de la salle communale de Vieux-Genappe	3.000€
Remplacement des châssis au local occupé par les ateliers du Lézard	22.000€
Acquisition de diverses œuvres artistiques	1.000€
Acquisition de conteneurs pour les bâtiments communaux	5.000€
Service incendie	
Réparation des bouches d'incendie sur le territoire de Genappe	10.000€
Voiries	
Acquisition éventuelle d'emprises pour voiries	10.000€
Petites interventions de maintenance	10.000€
Ateliers du service travaux, rue J. Berger à l'étage, enlèvement des châssis et fermeture des baies	5.000€
Petites travaux de maintenance pour le bâtiment sur le site de l'ancienne sucrerie :	5.000€
Installation de tubes radiants au gaz aux ateliers du service des travaux	40.000€
Revêtement en hydrocarboné du dépôt communal et pose d'une clôture	25.000€
Réfection des rues Verhulst, Chéniat et Fosty dans le cadre du Fonds d'investissement communal	500.000€
Travaux d'entretien des voiries en hydrocarboné	125.000€
Intervention localisées diverses en voirie	125.000€
Réfection de trottoirs de l'entité	100.000€
Réfection de ponts	100.000€
Essais préalables aux travaux dans le cadre des travaux de réfection de voiries	5.000€
Valorisation de la zone de la Cressonnière, création d'un observatoire sur le Ravel	8.000€
Petites interventions de maintenance sur les voiries	5.000€
Marché de service pour la réhabilitation des sentiers et chemins	20.000€
Marché de services pour l'élagage d'arbres	10.000€
Marché de services pour le dessouchage d'arbres	5.000€
Marché de services pour l'abattage d'arbres	10.000€
Marché de services pour l'entretien des sentiers et du Ravel	20.000€
Aménagements de sécurité aux abords de l'école de Loupoigne	22.000€
Travaux de réfection du porche cour Thomas à Ways	75.000€
Aménagement de la voirie d'accès du parc à Ways	75.000€
Acquisition de coussins berlinois	6.000€
Marché de service pour diverses consultances en matière de travaux publics	10.000€
Marché de service pour la coordination des chantiers communaux divers	10.000€

Acquisition de divers mobiliers pour le service des travaux	9.000€
Achat de matériel informatique pour le service des travaux	3.000€
Acquisition d'une camionnette à plateau levant	35.000€
Acquisition de véhicules spéciaux pour le service des travaux	94.000€
Acquisition de divers matériels d'équipement et d'exploitation pour le service des travaux	39.500€
Maintenance des véhicules du service des travaux	18.000€
Acquisition de petit outillage pour le service des travaux	5.000€
Acquisition de divers mobiliers urbains	18.000€
Acquisition de panneaux de signalisation routière	30.000€
Acquisition de panneaux informant sur le fauchage tardif ou la gestion différenciée des espaces verts	1.500€
Acquisition de matériels en vue de la signalisation des sentiers	5.000€
Acquisition d'une machine pour peinture routière	7.500€
Achat de plantations vivaces pour agrémenter les voiries	17.000€
Eclairage public	45.000€
Travaux de réfection des voiries agricoles	40.000€
Enseignement	
Petites interventions de maintenance	1.500€
Mise en conformité d'installations électriques	7.500€
Poursuite de la remise en état des descentes d'eaux pluviales	10.000€
Remplacement des projecteurs de la salle de sports de l'école de Houtain-le-Val	600€
Travaux de maintenance à l'école communale de Baisy-Thy,	50.000€
Travaux de maintenance à l'école communale de Vieux-Genappe	20.000€
Travaux divers de remise en peinture dans les écoles	15.000€
Remplacement clôture et abattage d'un muret à l'école de Vieux-Genappe	1.500€
Pose d'une clôture à l'école communale de Baisy-Thy	5.000€
Gâche pour éviter la sortie des enfants aux écoles de Bousval et de Vieux-Genappe	1.400€
Travaux de carrelage des bureaux de la direction et du secrétariat de l'école communale de Bousval	2.500€
Réfection du revêtement de la cour du réfectoire et de la cour du bâtiment de la direction à l'école communale de Baisy-Thy	55.000€
Rénovation de l'éclairage dans trois écoles communales	40.000€
Suite au remplacement du plafond à l'école communale de Loupoigne, isolation de l'école primaire (100 m²)	35.000€
Rénovation de l'éclairage dans cinq écoles communales	55.000€
Réparation de la chaudière de l'école communale de Loupoigne	3.000€
Escalier de secours à l'école communale de Baisy-Thy	30.000€
Construction d'un parking pour l'école communale de Baisy-Thy	150.000€
Acquisition de divers mobiliers pour les garderies scolaires	2.000€
Acquisition de divers mobiliers pour les différentes écoles communales	3.310€
Acquisition de divers mobiliers pour l'école des devoirs	500€
Achat de matériel informatique	4.500€
Matériels divers	1.960€
Acquisition d'une auto-nettoyeuse pour la salle de gymnastique de l'école de Baisy-Thy	4.500€
Achat de mobilier divers	4.030€
Enseignement artistique	
Petites interventions de maintenance	2.000€
Acquisition de matériels pour l'académie de musique	2.500€
Acquisition et pose de tentures à l'académie de musique	1.000€
Jeunesse et sports	
Petites interventions de maintenance des locaux des mouvements de jeunesse	2.500€
Travaux de réfection du local scout de Bousval	18.000€
Aménagement d'infrastructures de quartier	200.000€
Petites interventions de maintenance	6.500€
Remise en état des douches et amélioration des systèmes de ventilation des vestiaires de la salle polyvalente de l'Espace 2000	35.000€
Installation de coffrets électriques fixes pour les festivités dans la salle polyvalente	500€
Acquisition de matériels pour les festivités (podium, ...)	10.000€
Acquisition de câblages électriques pour les festivités	1.000€
Acquisition d'un terrain pour le club de foot de Houtain-le-Val	60.000€

Petites interventions de maintenance des terrains de football	10.000€
Refection annuelle des terrains de football	10.000€
Sablage des bâtiments de la piscine communale	1.000€
Remplacement des spots pour l'éclairage de deux terrains de football au stade J.-Cl. Flament	100.000€
Installation d'un éclairage au terrain de football de Houtain-le-Val:	60.000€
Isolation de la buvette du FC Houtain, bardage et isolation des façades	50.000€
Installation de systèmes fixes d'arrosage pour deux terrains de football	5.000€
Installation de coffrets électriques fixes pour les festivités dans la salle Gossiaux	1.000€
Placement d'un système mixte de production d'énergie renouvelable à la salle omnisports de Genappe	25.000€
Remplacement du revêtement de sol de la salle C du complexe omnisports de Genappe	8.000€
Implantation d'un ballodrome à Genappe	240.000€
Acquisitions de petits matériels et équipements sportifs	5.000€
Bibliothèque	
Petites interventions de maintenance	2.000€
Remplacement des dalles de plafond défectueuses à la bibliothèque de l'Espace 2000	1.000€
Remplacement des volets de la section jeunesse de la bibliothèque de l'Espace 2000	8.000€
Acquisition de bacs pour BD adultes	4.000€
Acquisition de matériel informatique	3.000€
Acquisition d'une sonnette pour la porte d'entrée de la bibliothèque et de valises «trolley»	1.350€
Pose de 10 stores anti feu	2.000€
Cultes	
Subsides extraordinaires octroyés à la Fabrique d'église de Bousval: 1.016€, à la Fabrique d'église de Genappe: 2.300€, à la Fabrique d'église de Baisy-Thy: 3.724€ et à la Fabrique d'église de Glabais: 1.154€	8.195€
Petites interventions de maintenance	6.500€
Travaux de reconstruction de la chapelle Saint Donat	18.000€
Poursuite de l'entretien des corniches des églises	20.000€
Honoraires de consultance et analyses pour la cure de Ways	5.000€
Crèches et Plan de cohésion sociale	
Acquisition de mobiliers pour le plan de cohésion sociale	200€
Petites interventions de maintenance dans les crèches	5.000€
Placement d'une porte coupe feu aux Filibustiers	1.000€
Remplacement des appareils d'éclairage tl à la MCAE de Bousval	2.000€
Honoraires pour l'étude relative à l'extension de la MCAE de l'Espace 2000	10.000€
Achat de mobilier divers	5.750€
Achat d'électroménagers	3.750€
Acquisition de mobilier extérieur	3.840€
Eaux usées	
Acquisition éventuelle d'emprises pour des travaux d'égouttage:	2.500€
Création de dispositifs anti inondations et coulées de boues	65.000€
Acquisition éventuelle de trapillons et avaloirs	6.500€
Petites interventions de maintenance du réseau d'égouttage	6.500€
Essais préalables aux travaux dans le cadre de dossiers d'égouttage	5.000€
Réalisation d'égouttages divers	100.000€
Honoraires pour étude de nouveaux points noirs	7.500€
Libération d'un vingtième pour la souscription de parts auprès de la SPGE	23.550€
Cimetières	
Petites interventions de maintenance dans les morgues	5.000€
Acquisition et placement de caveaux dans les cimetières	15.000€
Acquisition d'une petite pelleuse pour les travaux dans les cimetières communaux	25.000€
Acquisition d'un coffrage de sécurité	7.000€
Urbanisme	
Acquisition d'immeubles dans le cadre de la rénovation urbaine	500.000€
Petites interventions de maintenance	2.500€
Honoraires pour déplacement de sentier	4.000€
Complément d'honoraires pour l'établissement du schéma de structure communal	6.500€
Honoraires pour auteur de projet pour l'élaboration de rapports d'incidence environnementales RIE	40.000€
Achat de matériel informatique pour le service urbanisme	5.000€
Remplacement de stores au service urbanisme	4.000€
Remboursement du subside perçu pour l'acquisition de l'immeuble sis 32 rue de Bruxelles à Genappe	6.790€

EN BREF

Energie, un prêt vert à 0%!

La Ville vous aide à réduire votre facture énergétique. En adhérant aux «Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie» la Ville propose à ses habitants d'obtenir un prêt vert au taux de 0% et sans frais de dossier dans le but de financer vos travaux de rénovation visant à réduire la facture d'énergie. Ce prêt couvre les travaux d'audit énergétique, le remplacement d'ancienne chaudière, l'installation de doubles vitrages et de panneaux photovoltaïques, les travaux d'isolation... Ce prêt d'un montant maximum de 10.000€ par habitation est remboursable en 5 ans maximum.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors des permanences organisées à l'Espace 2000, dans les locaux du service des travaux.

Renseignements

Rendez-vous les 23 janvier et 6 et 20 février 2014 de 17h30 à 18h45. Ou rendez-vous sur:
www.energiebw.be,
E-mail info@energiebw.be
Tél.: 0474/07.66.45.
Service Energie de la Ville
067/79.42.79.

Des questions en matière de logement?

Vous êtes à la recherche d'un logement? Vous avez besoin d'informations? La Ville de Genappe met à votre disposition une permanence logement afin de répondre au mieux à vos questions.

Le citoyen peut y trouver informations et conseils sur les matières relatives au logement: logements sociaux, candidature pour l'AIS (agence immobilière sociale), les différentes primes octroyées par le Service Public de Wallonie, l'accompagnement à la recherche d'un logement, etc...

Les objectifs poursuivis sont les suivants: écouter, orienter, informer, accompagner

La permanence est ouverte au public tous les jeudis de 16h30 à 19h à l'Hôtel de Ville (Espace 2000) et est assurée par Françoise Pochciol et Maxime Procs (assistants sociaux).

Ce service est bien entendu gratuit et il garantit la confidentialité de la situation.

TRAVAUX

Réaménagement du dépôt communal de Ways

Le dépôt communal situé Allée le Cavalier à Ways, va être totalement réaménagé. 450 m³ de terre seront évacués. Ces terres proviennent principalement des boues récoltées lors du nettoyage des rues par le camion brosse. Elles sont donc susceptibles de contenir des hydrocarbures et doivent être épurées. Après ce nettoyage, des travaux de réaménagement seront effectués. Notons par exemple qu'une dalle en béton accueillera 2 conteneurs spéciaux qui nous permettront d'épurer les boues contenant des hydrocarbures ramenés par le camion brosse. Les eaux seront récoltées et filtrées. Une fois épurées, elles seront renvoyées dans le réseau d'égouttage public. La valeur de ces travaux est évaluée: 131.451€

Christophe Hayet,
Echevin des travaux

CPAS

Notre mission, vous aider!



Chacun d'entre nous peut être confronté pour soi ou un membre de sa famille à une perte d'autonomie. Dans certains cas, il s'agit simplement d'une aide ponctuelle pour mieux organiser la vie d'un parent. Dans d'autres cas, il s'agit d'une aide plus régulière pour des personnes souffrantes ou en convalescence. Nos aides-familiales sont là pour vous aider pour quelques jours, semaines ou même sur du long terme selon la situation. Nos aides-familiales interviennent, à domicile, pour:

- apporter les soins de confort et d'hygiène;
- aider lors des courses ménagères;
- ranger, entretenir le logement;
- confectionner les repas;
- entretenir le linge (lavage, repassage, rangement);
- laver la vaisselle;
- accompagner-soutenir pour diverses démarches, etc.

Pour les tâches d'entretien et de nettoyage, les aides-familiales sont épaulées par nos aides ménagères.

Une aide très familiale

Notre équipe est composée de 10 aides-familiales et 3 aides ménagères. Souriantes, elles apportent dans chaque foyer du réconfort, de l'espoir et de la bonne humeur. Toutes sont qualifiées et bénéficient d'une formation continue. Le coût des prestations horaire est établi en fonction des revenus du bénéficiaire (il est

fixé par la Région Wallonne). Au 01.11.2013, le coût des prestations des aides familiales varie entre 0,87€ et 7,81€ par heure.

Des repas tout bons, tout chauds

En complément de ce service d'aide aux familles, le CPAS propose une distribution de repas chauds toute l'année du lundi au samedi. Les dimanches et les jours fériés, un repas froid ou à réchauffer est livré la veille. Ces repas sont frais, de saison et élaborés chaque jour par un traiteur à partir d'aliments issus de l'agriculture raisonnée. Pour garantir l'hygiène et la chaîne du chaud, ils sont conditionnés dans une vaisselle à usage unique hermétique (recyclable) et transportés dans de petites boîtes isothermes individuelles. Éventuellement, les repas sont déclinés selon les textures et les régimes prescrits (diabétique, sans sel, sans graisse, coupé, moulu...). Et bien entendu, c'est vous qui décidez de la fréquence des livraisons de vos repas. Le prix du menu (potage/entrée - plat - dessert) est fixé à partir de 4 euros par jour en tenant compte des revenus.

Vous êtes intéressés?

CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067/64.54.50, ou en vous rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.

Vincent Girboux
Président du CPAS

Habitat à Genappe: appel aux familles candidates locataires pour les logements moyens du Longchamp!

Le CPAS de Genappe gère un parc de 12 logements moyens (situé à la rue du Longchamp à Baisy-Thy) qui sont destinés à aider les ménages originaires de Genappe à résider dans leur commune. Des conditions de revenus sont assorties à l'attribution de ces logements aux familles dont les revenus annuels imposables sont situés entre 32.100 et 48.200€ pour un ménage (augmenté de 2400€ par enfant à charge). Les loyers sont fixés entre 360 et 545 euros en fonction du type de logement, pour une location consentie pour une durée de 9 ans maximum (3-6-9). Chaque logement dispose d'un séjour, d'une cuisine équipée (taque, hotte, four, frigo), d'une salle de bains et d'un WC séparé, d'un débaras et d'un jardin privatif.

Constitution d'une réserve de familles candidates locataires

Le CPAS de Genappe lance un appel aux familles candidates locataires pour constituer une réserve en vue

d'attribuer la location d'une maison 3 chambres. Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte. L'attribution du logement ainsi que le loyer mensuel de base sont déterminés par le Conseil de l'action sociale, dans le respect des dispositions régionales applicables à ce type de logement. Les priorités sont accordées aux ménages à revenus moyens candidats domiciliés dans l'entité ou démontrant un lien avec la Ville de Genappe.

Les candidats doivent adresser leur candidature par recommandé à Monsieur Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe, et ce, jusqu'au 30 janvier 2013 (cachet de la poste faisant foi) ou la déposer au CPAS contre accusé de réception (accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures exclusivement). Toute information utile peut être obtenue au 067/64.54.50.

Vincent Girboux
Président du CPAS



NEW



Eureka Service
CONFORT ET SECURITE AU TRAVAIL SPRL

NOUVEAU: SERVICE INFORMATIQUE

Vente, installation, dépannage, webservices

Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais

Professionnels - Particuliers

www.eureka-service.be

TEL: 067/77.11.70

FAX: 067/78.04.30

informatique@eureka-service.be

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51



Un nouveau chef proxi à Genappe

Depuis le 1^{er} décembre 2013, le service de proximité de la police locale de Genappe a un nouveau responsable: l'inspecteur principal Alain Dave.

Après le départ du Commissaire D. Culot, l'inspecteur principal Alain Dave a repris la tête du service de proximité de Genappe.

Inspecteur principal à Genappe depuis 2007, il s'occupe maintenant de la gestion complète de l'antenne genappeoise, de la préparation des arrêtés de police, des autorisations d'occupation de voiries, etc. Il garde également certaines de ses anciennes missions. Il continuera à préparer et à participer à la Commission de Circulation en tant que conseiller en mobilité. Il sera toujours le point de contact «Environnement» pour toute la

zone de police.

Si un citoyen a une question ou un problème dans ses matières ou en ce qui concerne les nouveaux animaux de compagnie (NAC), etc., il prendra contact avec lui. L'inspecteur principal précisera s'il existe ou non une infraction ou si une intervention des équipes de police est nécessaire. Une année bien chargée s'annonce pour lui...!

Surveillez votre quartier par les PLP

Vous vous sentez en insécurité dans votre quartier? Les partenariats locaux de prévention peuvent vous aider.

Genappe compte 6 partenariats locaux de prévention (PLP), 4 à Bousval et 2 à Ways. À Glabais, l'idée de la création d'un PLP a germé récemment.

Définir un partenariat local de prévention dans son quartier, c'est restaurer un sentiment de sécurité en instaurant un contrôle social. C'est être vigilant aux agissements suspects qui se déroulent dans votre rue et avoir un lien de communication privilégié avec votre agent de quartier.

Le but n'est cependant pas de vous demander de patrouiller à la place de la Police, ni de créer une milice de quartier.

Les PLP ne remplacent pas les forces de l'ordre. L'objectif est de créer une



collaboration entre les services de police et un quartier, de relayer l'information et de restaurer un sentiment de sécurité.

À Genappe, les PLP ont prouvé toute leur efficacité puisque l'un d'entre eux a, notamment, évité un cambriolage. Nos statistiques indiquent, par ailleurs, qu'à Bousval, la majorité des vols se passe en dehors des zones partenaires.

«C'est la preuve que les PLP sont efficaces. Mais cela coûte en temps puisqu'il faut surveiller son quartier, prévenir les voisins...».

Comment mettre en place un partenariat local de prévention ?

Tout d'abord, si vous habitez un quartier de Genappe et êtes désireux d'y mettre en place un PLP, adressez-vous à votre agent de quartier. Une réunion sera organisée avec le bourgmestre, le

chef de corps, les citoyens désireux de mettre en place le PLP et leur(s) agent(s) de quartier. Lors de cette réunion, le partenariat est défini de manière géographique. Les habitants du quartier désignent ensuite, à la majorité, un coordinateur principal qui sera le contact privilégié de l'agent de quartier en cas de diffusion d'informations, dans un sens comme dans l'autre. Ce coordinateur doit être aidé de 2 ou 3 collaborateurs qui l'aideront également à diffuser les informations à leurs voisins. C'est donc par la collaboration et le dialogue entre partenaires locaux de prévention et services de police que le sentiment de sécurité pourra naître dans le quartier. Une aubaine pour tous...

Pascal Neyman,
Commissaire divisionnaire
Chef de Zone

Garde médicale

Janvier		
12	Dr Guyette	067/77.14.04
19	Dr Briclet	067/77.10.49
26	Dr Hachez	067/77.35.60
Février		
2	Dr Gauthier	067/78.05.06
9	Dr Devaux	067/77.37.57
16	Dr Duquesne	067/77.29.05
23	Dr Dardenne	067/77.35.61



Pour l'information
au jour le jour visitez
www.genappe.be

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be



Etat Civil

Naissances

BAYRAKTAR Zeliha de Bousval
CLERCQ Eléanore de Baisy-Thy
DIORETICO Naomi de Loupoigne
GARCIA de CASTRO BARRERA Malaïka de Baisy-Thy
LEROY Naël de Vieux-Genappe
MEYSKENS Gabriel de Vieux-Genappe
MINNEN Marilou de Vieux-Genappe
PRAILLET Clémence de Baisy-Thy
SALVO Diego de Baisy-Thy
van der LINDEN d'HOOGHVORST Alexis de Bousval

Mariages

BRAYE Quentin et DE MEYER Sally de Baisy-Thy

Décès

AMÉRYCKX Suzanne de Houtain-le-Val (1922)
ANTUNES de AMORIM Maria de Loupoigne (1931)
BARY Mariette de Genappe (1921)
BOSMANS Miriam de Bousval (1934)
CORNET Olga de Houtain-le-Val (1919)
JACQUET Betty de Baisy-Thy (1924)
KAISE Marie Thérèse de Houtain-le-Val (1921)
KINARD Yvonne de Beauvechain (1921)
LAPORTE Firmin de Bousval (1929)
MOTTE dit FALLIZE Raymond de Glabais (1928)
STAQUET Max de Baisy-Thy (1932)

Un Conseil communal des enfants ? Pourquoi ?

En 2014, la Ville de Genappe aimerait concrétiser une incontestable avancée citoyenne avec la mise en place d'un conseil communal des enfants.

En effet, la Ville via l'échevine de l'Enseignement Madame Stéphanie Bury qui porte le projet, souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant, à leur niveau, un intérêt pour la chose publique. Les enfants élus élaboreront et réaliseront des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue avec les élus adultes. Selon les étapes annoncées, il est probable que les élections au niveau des écoliers auront lieu en septembre 2014, pour qu'en octobre 2014, les jeunes élus puissent prêter serment.

Cela concerne les classes de 5^{ème} primaire. Toutes les écoles de l'entité, tous réseaux confondus, ainsi que les enfants des mouvements de jeunesse ont répondu positivement aux premiers contacts. Cela ne représenterait pas moins de 13 enfants élus et 13 suppléants provenant des différentes écoles. Ils seront Conseillers pendant 2 ans.

Le conseil communal des enfants pourra permettre aux enfants de :

- s'exprimer, donner leur avis,
- communiquer avec les responsables politiques,
- proposer des idées pour améliorer la Ville,
- mieux connaître le fonctionnement des institutions communales,

Le projet se réalisera grâce à la collaboration de divers acteurs. Le Plan de cohésion sociale de la Ville (PCS) avec l'investissement du chef de projet Maxime Procs. L'AMO A l'Uche, qui est active sur le territoire de Genappe, va aider à la mise en place des structures participatives auprès des jeunes, notamment, grâce à des animations dans les écoles. Enfin, il faut également souligner, que ce projet ne serait pas réalisable sans la participation et le soutien des enseignants et directrices d'école.

Stéphanie Bury,
Marianne Janssens
Echevines

Les rendez-vous des seniors

Dans le cadre de ses activités, la Commission «Seniors» et l'échevinat du 3^{ème} âge proposent aux seniors toute une série d'activités. Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Après-midi dansant

Dimanche 16 février 2014 de 15h à 20h. A la salle polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe. (Entrée par la rue Louis Taburiaux). Entrée gratuite.

Renseignements

Inscriptions obligatoires avant le 13 février 2014 auprès de Nicole Couronné : 067/79.42.01 à l'accueil de l'hôtel de Ville.

Association à la loupe: Le Renouveau Musical de Genappe



2014, en route vers l'harmonie!

Qu'elles soient fixes ou déambulatoires, les harmonies-fanfars relèvent de notre patrimoine musical. Elles supportent encore leur image de musiciens, animateurs de villages festoyant. Pour Arlette Godarlier, Présidente du Renouveau Musical de Genappe, et Serge Cange, Chef de musique, leur attrait reste indéniable. Faisons le tour de la question avec eux.

CCG : Présentez-nous brièvement votre harmonie.

A.G. et S.C.: Le Renouveau Musical de Genappe (RMG) est un ensemble musical composé de bois (clarinette, saxophone, flûte...), de cuivres (trompette, trombone, bugle...) et de percussions (batterie, cymbale, timbale...). Tout en proposant un répertoire et des tenues variés, nous nous produisons en Belgique mais aussi dans les pays limitrophes comme la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Nous faisons partie de la Fédération Musicale de Wallonie qui regroupe les ensembles musicaux amateurs.

CCG : Comment est-elle née ?

S.C.: Auparavant, chaque village avait sa fanfare qui animait les festivités, les commémorations... En Belgique, mais aussi au-delà de nos frontières, elles constituent un patrimoine musical important. Dans les années 60 et ses nombreux changements sociétaux, les fanfares ont entièrement disparu de notre paysage local. Notre association est née de cette carence, guidée par une volonté de «renouveau musical» à Genappe. C'était en 1981, avec, à la tête, Philippe Plasman, un musicien de l'entité. Huit ans plus tard, on me demanda de reprendre la direction du groupe. J'avais à peine 20 ans et j'entamais des études supérieures de Musique.

CCG : Quelles sont les personnes impliquées ?

A.G. et S.C.: Des mélomanes bien sûr mais surtout des musiciens qui ont envie de jouer ensemble et de partager leur passion. Actuellement, nous sommes un noyau d'une trentaine d'hommes et de femmes, issus de Genappe et des communes limitrophes, parmi

lesquels on compte quelques professionnels. Il n'y a pas de limite de nombre; nous accueillons régulièrement de nouveaux venus. Le plus jeune a 8 ans et, le plus âgé, son grand-père, en a 73! Réunir des jeunes et des musiciens expérimentés, c'est ce qui fait notre particularité, dans un esprit très familial. Lorsque les académies n'existaient pas encore, on apprenait la musique au sein des fanfares. Professionnellement, j'exerce le métier de facteur d'instruments de musiques mécaniques. Mon rôle au sein du RMG est de diriger musicalement le groupe, d'organiser les répétitions, les formations collectives et individuelles, de choisir les répertoires, de garder le contact avec les autres chefs de musique, etc.

A.G.: Moi-même musicienne, je coordonne l'asbl d'un point de vue administratif et comptable, je gère les contacts avec les autres groupes, les impresarios qui nous représentent à l'étranger...

CCG : Votre répertoire ?

A.G. et S.C.: Historiquement, l'origine des harmonies-fanfars vient des fanfares militaires. Le répertoire aujourd'hui en est encore un peu composé de marches militaires mais il comporte surtout des airs populaires, de la musique de films, des adaptations d'œuvres dans tous les genres (classiques, rock, jazz, tango, valse, chansons...) et des compositions contemporaines. On essaie d'être assez modernes dans nos choix. Nous participons aux manifestations locales, en plein air ou non: carnaval, commémorations du 11 novembre, messes, etc.

CCG : Qu'est-ce qui vous distingue des autres ?

A.G. et S.C.: Par nos répétitions

hebdomadaires, nous avons développé une grande cohésion de groupe. D'après nos commanditaires, nous sommes fiables, organisés et rigoureux. Mais surtout nous sommes soudés et jouons ensemble avec beaucoup de plaisir. Tout cela se ressent durant nos concerts ou nos parades.

CCG : En quoi les fanfares exercent-elles encore un attrait ?

A.G. et S.C.: Il existe un a priori tenace, rattaché à l'image véhiculée par les anciennes fanfares dont les membres se retrouvaient au café du village, plus ou moins saouls. Nous sommes loin de cet état d'esprit aujourd'hui. Certaines personnes pensent aussi que les musiciens de fanfares ne sont pas de bons interprètes. Pour nous, faire de la musique tout seul, cela ne fonctionne pas ou très peu. En donnant l'occasion de jouer ensemble, nous pensons être complémentaires aux académies. Malgré ces idées galvaudées, l'attrait pour les fanfares est bien réel. D'ailleurs, actuellement, de nombreux compositeurs créent des morceaux conçus ou adaptés pour harmonies.

CCG : Quel rapport entretenez-vous avec votre public et Genappe ?

A.G. et S.C.: Genappe, c'est chez nous! Nous répondons presque toujours présents aux propositions qui nous sont faites. La Ville, qui nous soutient financièrement et pour la logistique, nous sollicite régulièrement pour accompagner des inaugurations ou des commémorations locales. Nous avons joué dans quasi tous les villages de l'entité, en collaboration avec des comités de fêtes, le Centre culturel, des troupes de théâtre, des chorales... Une petite centaine de personnes nous suit fidèlement à chacune de nos organisations. Le bouche-à-oreille reste notre meilleur vecteur de communication

CCG : Votre agenda ?

A.G. et S.C.: Tous les ans, nous organisons trois manifestations à Genappe. La première, le 15 mars prochain, est le concert-

repas Oberbayern. Le 17 mai se tiendra notre festival pour harmonie-fanfare où nous accueillerons la fanfare de Petit Dour et de Fernelmont. Et le 28 novembre, notre concert de Gala qui se tient traditionnellement dans l'église de Vieux-Genappe. Sans oublier notre parade dans le cadre du carnaval de Genappe et notre participation à la messe et au Tour de la Saint-Barthélemy de Bousval. Au total, nous faisons une vingtaine de prestations par an, en Belgique et à l'étranger. Les demandes sont nombreuses, nous avons le luxe de pouvoir choisir celles qui nous correspondent le mieux.

CCG : Vos projets ?

A.G. et S.C.: Notre priorité est de maintenir notre organisation dans de bonnes conditions et garder notre belle cohésion de groupe. En 2016, nous fêterons nos 35 ans d'existence, il est grand temps de préparer ces festivités...

CCG : Alors, si RMG était une discipline, laquelle serait-elle ?

A.G. et S.C.: La musique bien sûr!

CCG : Un courant ?

A.G. et S.C.: L'humanisme pour la démarche de jouer ensemble, partager tout en s'accordant à l'évolution de chacun.

CCG : Une personnalité ?

A.G. et S.C.: Le belge Adolphe Sax qui, on le sait peu, a révolutionné le jeu des fanfares militaires et civiles en inventant ou en perfectionnant de nombreux instruments à vent.

CCG : Un héros de fiction ?

A.G. et S.C.: Assurancetourix, le barde dans Astérix qu'on bâillonne, souvent même avant de l'avoir entendu jouer (rires)! On ressent parfois cette impression-là.

CCG : Une chanson ?

A.G. et S.C.: «Je m'voyais déjà» de Charles Aznavour parce qu'on vise toujours la qualité, en faisant progresser le groupe et, de manière individuelle, chacun des musiciens.

CCG : Une qualité ?

A.G. et S.C.: L'enthousiasme et la convivialité car chaque membre est là par envie et goût pour la musique.

CCG : Un défaut ?

A.G. et S.C.: Nous sommes dans une ère du zapping et de l'individualisme. Il arrive qu'un jeune décroche un peu les répétitions pour vaquer à d'autres activités. Pour nous, cela fragilise le groupe.

CCG : Une devise ?

A.G. et S.C.: La musique est la langue des émotions (Kant).

CCG : Une confiance ou une anecdote ?

A.G. et S.C.: Je venais de reprendre la direction, j'avais 20 ans. Nous avions un contrat à honorer à Albi, dans la plus grande cathédrale en briques du monde. Un édifice imposant, nous étions tous forts impressionnés. A la fin de notre prestation, l'Archiprêtre demanda au public de se lever et de nous applaudir. Cette ovation nous a vraiment surpris. Peu après, nous avons encore reçu une lettre de remerciements de sa part. Je peux vous dire que tout le groupe en parle encore!

Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe.

Renouveau Musical Genappe

Avenue des Cottages 48
à 1474 Ways
Tél.: 067/ 77.17.08
rmgenappe@skynet.be
www.renouveaumusicalgenappe.be



**CHAUSSURES/VÊTEMENTS DE TRAVAIL
PROTECTIONS INDIVIDUELLES**

Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais
Professionnels - Particuliers
www.eureka-service.be

TEL: 067/77.11.70 FAX: 067/78.04.30
contact@eureka-service.be



Les taxis Claude et L. Francet

Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaudet.be

La voie des libertés



Le 20 novembre dernier, un nouveau décret régissant les centres culturels de Wallonie et Bruxelles a été adopté à l'unanimité. La rédaction de ce texte, qui rafraîchira des règles vieilles de vingt ans, a fait l'objet d'une large réflexion préalable avec les personnes de terrain. Mais derrière ces textes de lois se cachent avant tout de fortes convictions. De celles qui donnent des ailes et élèvent le seuil des libertés...

Les pratiques changent, les technologies évoluent. Le secteur attendait la réécriture de sa législation depuis plus de dix ans. Ce nouvel élan se réfère à l'article 27

de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Car le droit à la culture est un droit de l'Homme. Rien de moins.

Par définition, le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.

La Déclaration de Fribourg de 2007 explicite ces droits culturels qui nous sont chers: à savoir la liberté artistique, la promotion et

la conservation des patrimoines, l'accès à la culture, la participation, la liberté de choix, et le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.

Dans cette perspective, les projets d'action culturelle développés dans chacun des 115 centres culturels que compte la Wallonie devront naître des besoins et des spécificités des populations et être élaborés en concertation avec les autres acteurs actifs sur leur territoire. Cet ancrage est un des éléments clé de la réforme. Il se traduira par un meilleur maillage et une réelle intégration de l'offre culturelle.

Voilà pourquoi, à Genappe, nous avons mis sur pied le Forum participatif «Culture & Vous?». Menée sur base de rencontres organisées chez l'habitant ou dans un cadre associatif, cette réflexion collective entend recueillir les avis et attentes de chacun sur le développement culturel de notre entité. L'avenir nous appartient.

Vous désirez prendre part à cette réflexion ou vous souhaitez en savoir plus? Contactez-nous au 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be.

Confidences sur l'oreiller

«En politique, on doit faire des choix. En amour, on doit faire des compromis. Et l'un d'entre nous a travaillé dans la culture des chicons...». La pièce «L'un d'entre nous» proposée par les collectifs belges Tristero et Transquiquennal joue avec les aphorismes, les mensonges et les confessions. A l'affût de nouvelles (ré)solutions?

«Que savez-vous de la politique?», «Que savez-vous de l'amour?», «Que savez-vous de nous? Et nous, qu'en savons-nous?». Vous l'aurez compris, «L'un d'entre nous» s'amuse avec subtilité de brillantes platitudes. Politique et amour, dictons populaires et clichés, mensonges et confessions... Ce nouveau dictionnaire des idées reçues vous fera douter de tout!

Avalanche de formules toutes faites, rires complices, cascade de slogans mordants se succèdent dans ce spectacle désopilant qui pose un regard caustique sur la société.

A travers sept comédiens en verve, couchés en rang d'oignons sous le drap blanc d'un lit géant, les sentences idéalistes ou réalistes, tirées de Sartre ou Gainsbourg, bondissent et nous avec!

Il faut dire que le mélange de ces deux collectifs déjantés, l'un francophone, l'autre flamand, est prompt aux étincelles.

Et lorsque les comédiens passent à confesse de manière anonyme, on se prend au jeu d'essayer de deviner, qui a déjà voté vert, qui a déjà simulé un orgasme, qui a eu des pensées suicidaires... Qui de son voisin a cultivé le chicon ou la betterave.

Trêve de suspensions, d'après le journal Le Soir, léger, ludique, stimulant, «L'un d'entre nous», c'est une soirée parfaite! A voir seul, en couple, entre amis ou en famille.

En pratique:

Spectacle «L'un d'entre nous» de Peter Vandenbempt avec Bernard Breuse, Miguel Declaire, Kristien De Proost, Youri Dirx, Stéphane Olivier, Peter Vandenbempt et Mélanie Zucconi.

Le samedi 25 janvier à 20 heures. Salle polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe.

P.A.F.: 8€/ moins de 18 ans: 5€ / art.27: 1,25€. A partir de 10 ans.

Infos et réservations:

Centre culturel de Genappe 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be.

Morceau de sucre #10

«Je viens de la région de Chimay. Le beau-père de mon mari travaillait comme agronome à la sucrerie. A l'époque, il leur manquait du personnel. Alors, mon mari et moi sommes venus travailler ici. Moi, j'étais saisonnière, c'est-à-dire que j'étais engagée de septembre à décembre uniquement. Je travaillais au laboratoire de la tare, là où on analysait la pulpe de betterave pour pouvoir payer le fermier. Les camions arrivaient aux bascules, les betteraves étaient lavées puis pesées afin de déterminer la

tare. Après, elles passaient dans une machine dans laquelle elles étaient hachées pour en recueillir la râpüre. Après 77, j'ai travaillé pratiquement à temps plein. Jusqu'en 1992 où j'ai commencé à bosser à la maison: je réparais les toiles du» Choknai «qui servaient à filtrer le jus dans les machines. J'étais la seule à faire ce travail de couture. J'avais une machine à coudre industrielle et tout un équipement à la cave. Le travail consistait à placer les toiles au-dessus de lampes néons afin de repérer les endroits troués. Je

marquais ces emplacements à réparer puis je les raccommodais à la machine. Comme j'avais des petits enfants, ce rythme de vie me convenait très bien. J'étais à la maison et pouvais travailler pendant qu'ils étaient à l'école...»

Nadine Jacquet,
saisonnière.

Si vous désirez nous faire part de votre témoignage et participer à ce travail de mémoire, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre culturel au 067/77.16.27 ou sur fabrice@ccgenappe.be.



Si tu ne vois pas, regarde



Inspiré d'une citation de Jorge Luis Borges, «Le monde des aveugles n'est pas la nuit qu'on suppose», le film de Benjamin d'Aoust nous emmène dans le monde de ceux qui ne voient pas. Telle une œuvre d'art avec toutes ses nuances et ses subtilités, cinq aveugles nous décrivent ce monde obscur dans lequel ils sont plongés. A voir le 9 février au Centre culturel, dans le cadre de la «Boîte à Docs».

A quoi ressemble le monde pour ceux qui ne le voient plus, ne

le voient pas ou qui ne l'ont jamais vu? Qu'y-a-t-il dans cette nuit sans fond, ce noir profond que l'on imagine tous? Brigitte, Danielle, Hedwige, Bertrand et Saïd ont perdu la vue à différents stades de leur vie. Impliqués dans des activités créatives comme la danse, la peinture, l'écriture ou la musique, chacun à sa manière, a trouvé un terrain d'expression, une façon d'investir la réalité où, excepté une déficience visuelle, aucune autre dimension ne lui échappe.

Brigitte est avocate et skieuse amatrice, Bertrand réalise des contes pour enfants aveugles, Hedwige fait de la peinture et Saïd de la danse. Tout à tour, au-travers d'anecdotes sensibles de leur quotidien et de leurs créations, ils nous parlent de ce

monde où l'image est autre, l'image dépasse ses limites, et où naissent d'autres manières de «voir».

Le film renvoie à la question du regard et du lien que nous entretenons avec nos sens, le monde et les autres. Il y a un réel parti pris esthétique du réalisateur qui, pour coller au plus près de son sujet, s'engage en quelque sorte à le mettre en images. Un travail qui nous rappelle que le documentaire peut aussi offrir ce genre d'intervalle poétique.

Car, de nos absences, de nos manques, de nos impossibilités naissent parfois d'autres beautés, d'autres savoirs...

En pratique:

Projection du film «La nuit qu'on suppose» de Benjamin Daoust, en présence du réalisateur. Le dimanche 9 février à 17h. Au Centre culturel, rue de Bruxelles 14 à Genappe. P.A.F.: 2€ / art.27: 1,25€.



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS
Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
Beauty home
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale
NEVES
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC

PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION
DEVIS GRATUIT
... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adapté à votre budget !
PEINTURE Intérieure - Extérieure TAPISSAGE
VELOUX • VITRIERIE • PORTES • VOILETS • MENUISERIE BOIS
Place E. de Lallieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Nouvelle année, nouvelles activités!



Une nouvelle année nous permet de vous offrir de nouvelles perspectives agréables... Au sein de notre belle commune, le Syndicat d'Initiative de Genappe vous invite dès à présent à partager de nombreux moments riches en convivialité tout en vous souhaitant une bonne et heureuse année.

Le Syndicat d'Initiative de Genappe a déjà assuré la mise en œuvre de plusieurs activités pour cette année.

Une marche ADEPS le 2 février 2014 qui vous permettra d'admirer la beauté de notre paysage rural dans une ambiance des plus conviviales tout en parcourant quelques-uns de nos beaux chemins et sentiers. (Voir ci-dessous, les informations concernant cette activité).

Une année avant la commémoration officielle du bicentenaire de la célèbre bataille de Waterloo, nous rappellerons avec magnificence que notre commune a été un des plus importants lieux d'accueil des combattants de cette bataille, en organisant les 14 et 15 juin 2014, à la Plaine Communale, un bivouac napoléonien qui accueillera des «combattants» de toutes les nations alors concernées. L'occasion sera également de vous rappeler que Genappe est une ville au

riche passé historique!

En juillet, août et septembre 2014, plusieurs activités sont en voie de réalisation afin de vous permettre de vous dire dès à présent que l'été à Genappe et ses villages est une belle saison! Nous vous informerons de ces activités dès que possible...

En août 1914, notre pays a connu le début d'une période sombre. La guerre 14-18 a «touché» Genappe et la région en laissant des traces ineffaçables au sein de notre population. A l'approche du 11 novembre 2014, nous avons prévu de commencer, en concertation avec plusieurs associations locales, une série de rappel d'événements qui ont alors marqué la vie de nos aïeux pendant 4 ans. Une équipe a été mise en place sous notre égide afin de vous rappeler que les Genappiens ont aussi été concernés par les conséquences de cette «grande» guerre.

Comme chaque année, le Syndicat d'Initiative de Genappe a également pour résolution d'accomplir au mieux ses missions, à savoir toutes celles liées à la mise en valeur des atouts touristiques de Genappe, à l'organisation et à la participation à des activités locales et régionales visant à mettre en lumière Genappe et ses habitants. Ainsi, nous vous avise-

rons dans les mois à venir d'autres projets d'activités qui sont encore aujourd'hui en préparation.

Pour rester informés de ceux-ci, vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre page Facebook: www.facebook.com/sigenappe.

Informations concernant la marche ADEPS du 2 février 2014

Ce «Point Vert» est une invitation aux Genappiens, aux marcheurs venant de tous les horizons, aux amateurs de la nature, à venir découvrir ou redécouvrir des chemins et sentiers qui font partie du paysage de notre belle Ville. Cette année, quatre parcours (5, 10, 15 et 20 km) s'étaleront sur Genappe, Loupoigne et Houtain-le-Val. Boissons et petite restauration (basée sur des produits locaux) vous seront proposées sur place.

Lieu de départ et d'arrivée des parcours: la Maison Galilée, située sur le parking Beghin (centre-ville) où le secrétariat d'accueil sera ouvert de 7 à 18 heures.

Renseignements

Syndicat d'Initiative de Genappe
Rue de Bruxelles, 38
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h.
067/77.23.43
info@sigenappe.be

agenda

DU 10 AU 17 JANVIER

Expo: Diagnostic du Schéma de structure

Espace 2000, Hôtel de Ville de Genappe (info en page: 4)

13 JANVIER

Collecte des sapins de Noël

DU 18 JANVIER AU 2 FÉVRIER

Expo: «De l'une à l'autre»

Dessins et peintures de Nancy Seulen et Sculptures de Martine Canneel à l'Espace B – Haute Rue, 33A – 1473 Glabais samedi et dimanche de 14 à 18 h ou sur rendez-vous 067/79.08.11 - info@espaceb.be - www.espaceb.be

19 JANVIER

Drink de Nouvel An

à partir de 11h, organisé par le Comité du MR de Genappe dans la salle communale de Baisy-Thy

2 FÉVRIER

Marche ADEPS

de 7 à 18 h, rendez-vous à la Maison Galilée – parking Beghin
Renseignement: Syndicat d'initiative 067/77.23.43
info@sigenappe.be

7 ET 8 FÉVRIER À 20H

9 FÉVRIER À 15H

Théâtre

Dramactic présente Toc Toc, une pièce de Laurent Baffie à la salle communale de Loupoigne (8€/pers.) - Infos & réservations: Marc Potvin au 0486/46.14.07

9 FÉVRIER À 17H

«La boîte à docs»

Projection d'un film de Benjamin Daoust: «La nuit qu'on suppose» Au centre culturel, rue de Bruxelles, 14. Renseignement: 067/77.16.27 - info@ccgenappe.be



«La nuit qu'on suppose», un documentaire d'un auteur belge Benjamin d'Aoust

19 JANVIER

Drink de Nouvel An

à partir de 12h, organisé par le CDH de Genappe dans la salle communale de Vieux-Genappe

19 JANVIER

Thé dansant du Télévie

A 15h animé par le «Duo Antonio & Joaquim»
Salle de l'Espace 2000 – rue Louis Taburiaux à 1470 Genappe
Entrées gratuites. Info et réservations: Comité Télévie de Genappe: 0477/17.55.69

16 FÉVRIER

Concert Musique à Glabais

Eglise St Pierre, Glabais à 17 h
Cetra d'Orfeo dirigée par Michel Keustermans.
Cartes en vente au: Centre Culturel et Syndicat d'Initiative de Genappe, Boulangerie Falise à Glabais, La Cabosse d'Or à Ways. Réservations: Eddy Jonckheere: 02/351.15.53 ou edouard.jonckheere@skynet.be
Prix des places en prévente: 12€
Sur place: 14€

16 FÉVRIER

Après midi-dansant

de 15h à 20h, entrée gratuite. Organisé dans le cadre des activités de la Commission communal des Seniors à la salle polyvalente de l'Espace 2000. Inscription obligatoire avant le 13 février auprès de N. Couronné 067/79.42.01

21 FÉVRIER

Conférence: «La Belgique en question»

par le sénateur Fr. Delperee, à 19h, salle communale de Vieux-Genappe. Entrée gratuite. Organisée par le CDH, renseignement B. Huts 0474/79.76.96 ou G. Bougniat 0478/94.02.66

Toute l'équipe du Collège communal tient à vous remercier pour la confiance que vous lui accordez et vous souhaite bonheur et réussite dans tous vos projets

